

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 13 mai 2025**, à 19 h 30, à l'immeuble Mailhot, situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe, J2S 4G3.

Sont présents, mesdames et messieurs :

Bélanger, Joël,
Bourgeois, Elen,
Brennan, Stéphane,
Caron-Bolduc, Colin,
Chaput, Pierre-Luc,
Choinière, Michel,

Gélinas, Maryse,
Hébert, Nicolas,
Jourdain, Anne,
Laforest, Hélène,
Lussier, Philippe,
Malenfant, Daniel.

Avaient avisé de leur absence, mesdames et monsieur :

Blouin-Bérard, Stéphanie,
Fontaine, Daniel,
Loranger, Amélie.

Sont aussi présents, mesdames et messieurs :

Bédard, Jean-Pierre, directeur général,
Brisebois, Patrice, directeur général adjoint,
Parent, Myriam, avocate, en remplacement de M^{me} Marie-Claude Laplante, directrice du Secrétariat général et secrétaire générale,
Soumis, Jean-François, membre du personnel cadre participant,
St-Germain, Karina, directrice générale adjointe.

Sont invitées, mesdames :

Bélisle, Bianca, directrice adjointe à la Direction générale,
Bouchard, Marie France, directrice du Service des ressources éducatives,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,

Ouverture de la séance

M^{me} Elen Bourgeois, présidente, procède à l'ouverture de la séance, à 19 h 42.

Adoption de l'ordre du jour

M. Stéphane Brennan propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Approbation de participation en visioconférence

Aucun membre en visioconférence.

Livre des délibérations du conseil d'administration

Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Présidente

Secrétaire

Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

M^{me} Elen Bourgeois propose et il est unanimement résolu de nommer M^e Myriam Parent, avocate, à titre de secrétaire d'assemblée.

CA-25-05-289

Période de questions

Cinq questions ont été posées sur le site internet du Centre de services scolaire. M^{me} Elen Bourgeois rappelle les modalités de fonctionnement de la période de questions :

- Formule 1 question – 1 réponse ;
- Pas de débat ou de sous-questions ;
- Les gens pourront lire leur question ;
- Comme certaines questions se regroupent, il est possible qu'une personne réponde à plus d'une question lors de sa prise de parole ;
- Les questions ont été regroupées en 3 thèmes pour en faciliter les réponses.

M^{me} Cynthia Côté demande « En date du 28 avril 2025, plus de 1172 rapports d'incidents violents ont été remplis par le personnel de soutien depuis le début de l'année scolaire. Est-ce que le conseil d'administration se sent concerné et interpellé par ce constat? Si oui, n'est-il pas essentiel de mettre en place un comité en lien avec la violence envers le personnel scolaire? ».

M. Patrick Thérioux demande « Lors de la réunion du conseil d'administration du CSSSH, en novembre dernier, le Syndicat de l'enseignement Val-Maska avait interpellé la Direction générale concernant les déclarations d'incidents violents dans les écoles. À ce moment, après 2 mois d'école, 400 déclarations avaient été faites. En date du 1^{er} mai, 1584 déclarations ont été consignées, dont 1477 provenant des écoles primaires. J'ajoute à cela que ces chiffres ne sont pas à jour puisque nous savons pertinemment que certains milieux n'ont pas acheminé les formulaires SRH-057 prévus à cet effet. Tel que nommé en novembre, on se dirige toujours vers le nombre de 2000 déclarations. Qu'entend faire le CSSSH afin de mettre fin à ce fléau qui mine le quotidien des enseignantes et enseignants, ainsi que tout le personnel des écoles? ».

M^{me} Elen Bourgeois, présidente, invite M. Jean-Pierre Bédard, directeur général, à répondre à ces questions.

D'entrée de jeu, M. Bédard confirme que les chiffres indiqués sont malheureusement exacts. Dans les médias, il est mentionné que dans certains CSS d'autres régions, les chiffres en lien avec ceci sont en augmentation. Nous sommes actuellement dans la même augmentation que ces autres régions.

Le Service des ressources humaines, plus précisément le secteur de l'assiduité, aurait aimé être présent. Si des sous-questions découlent de la réponse, nous pourrons les transmettre au Service des ressources humaines pour obtenir des précisions.

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Actuellement, nous avons trois (3) comités en place au niveau de la CNESST. Les risques psychosociaux ont été retenus comme un risque prioritaire, cela inclut la violence dans les établissements. Un plan d'action a été élaboré en 2023 par le Service des ressources humaines en lien avec cet aspect. À ce jour, plusieurs des actions indiquées à ce plan sont réalisées ou sont en cours de réalisation. Des stratégies d'intervention ont également été adoptées; nous avons en place des interventions plus efficaces.

Nous avons plusieurs rapports et formulaires qui révèlent la même situation. Il peut donc y avoir un certain dédoublement des données selon le Service des ressources humaines.

Le conseil d'administration est porteur du *Plan d'engagement vers la réussite* et nous souhaitons que la 3^e orientation de notre plan d'engagement, soit d'offrir un environnement inclusif, bienveillant sain et sécuritaire, devienne la 1^{re} orientation pour l'année prochaine, le tout, découlant d'un plan d'action concret.

M^{me} Marie France Bouchard, directrice du Service des ressources éducatives, ajoute à la réponse qu'au sein du CSSSH, la formation ITCA (Intervention Thérapeutique lors de Conduites Aggressives) est déployée. Nous aurons six (6) nouveaux formateurs l'an prochain, pour un total de 35. Avec cette formation, on étudie les risques précurseurs de la violence. Plus on forme le personnel, plus on peut résorber ce type de réaction chez les élèves.

M^{me} Elen Bourgeois, présidente, ajoute à la réponse qu'au niveau du conseil d'administration, on s'y intéresse. On pose beaucoup de questions, on a des formations sur les mesures mises en place concrètement par la CNESST et les comités pour s'assurer de ce qui est fait et pour s'assurer qu'on puisse rendre des comptes aux administrateurs autour de la table.

M^{me} Cynthia Côté demande « *En lien avec l'annonce du gouvernement à l'effet que les cellulaires seront interdits sur les terrains du CSSSH pendant les heures de classe, prévoyez-vous des effectifs supplémentaires pour venir en aide à l'application de cette mesure? Au secondaire particulièrement?* »

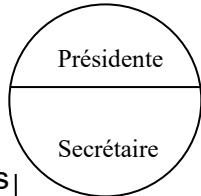
M. Patrick Thérioux demande « *Le ministre Drainville a annoncé un règlement visant l'interdiction des cellulaires dans les écoles.» Quelles seront les mesures mises en place pour permettre une réelle gestion de l'interdiction des téléphones cellulaires dans les écoles?* »

M^{me} Elen Bourgeois, présidente, invite M. Jean-Pierre Bédard, directeur général, à répondre à ces questions.

On a appris cette directive presque en même temps que tout le monde. Dans nos établissements secondaires, on a actuellement des directives variables sur l'utilisation du cellulaire.

Livre des délibérations du conseil d'administration

Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE



En ce moment, nous n'avons toujours pas de directives ni de règles budgétaires par rapport à cette annonce. Dès que nous les recevrons, nous pourrons nous pencher sur la question avec nos équipes.

On comprend et on entend que nos terrains d'école sont très grands. Si l'interdiction vise tout le terrain, ça va être grand, nous le comprenons. Comme indiqué, nous sommes dans l'attente d'une directive.

M^{me} Cynthia Côté demande «Étant donné que plusieurs absences du personnel de soutien, souvent liées à une surcharge de travail, ne sont pas remplacées, quelles actions concrètes le Centre de services scolaire prévoit-il pour assurer ces remplacements et pour prévenir l'aggravation de cette surcharge? Un plan a-t-il été établi à cet effet? Si oui, quel est-il et quand sera-t-il mis en œuvre?»

M^{me} Elen Bourgeois, présidente, invite M. Jean-Pierre Bédard, directeur général, à répondre à la question.

La réponse provient du Service des ressources humaines et est très courte, puisque nous sommes en discussion avec nos partenaires syndicaux pour le moment.

Nous avons un plan d'action sur les risques psychosociaux. Est-ce que la charge de travail devrait être la priorité à élaborer pour l'année prochaine ? Le Service des ressources humaines est d'avis que oui.

Bloc de résolutions et de reddition de comptes

M. Daniel Malenfant propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 25 mars 2025 ainsi que de prendre acte du rapport de reddition de comptes suivant :

- Radiation des créances de 5 000 \$ à 25 000 \$.

CA-25-05-290

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2025-2026 à 2027-2028 et actes d'établissement 2025-2026

CA-25-05-291

M. Stéphane Brennan propose et il est unanimement résolu d'adopter le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 à 2027-2028* ainsi que les actes d'établissement 2025-2026.

Répartition des services éducatifs pour l'année scolaire 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE

chaque année, une révision de l'organisation des services éducatifs est nécessaire afin d'ajuster l'offre de service pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE

les avis émis par les membres du comité de parents, ainsi que les directions d'établissement sont

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

CA-25-05-292

favorables au maintien de l'organisation actuelle sous certaines réserves;

M^{me} Hélène Laforest propose et il est unanimement résolu de maintenir, tel que proposé, l'organisation actuelle des services éducatifs aux jeunes du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, pour l'année scolaire 2025-2026.

Regroupements en adaptation scolaire pour l'année scolaire 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE

chaque année, une révision de l'organisation des regroupements en adaptation scolaire est nécessaire afin d'ajuster l'offre de service pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE

les avis émis par les membres du comité consultatif des services aux élèves HDAA, les membres du comité paritaire pour les élèves HDAA et les membres du comité consultatif de gestion sont favorables aux modifications proposées;

CA-25-05-293

M. Daniel Malenfant propose et il est unanimement résolu d'adopter, tel que proposé, l'organisation des regroupements en adaptation scolaire des écoles du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, pour l'année scolaire 2025-2026.

Rapport du directeur général

M. Jean-Pierre Bédard, directeur général, rapporte les principaux éléments ayant marqué l'actualité du Centre de services scolaire depuis la dernière séance du conseil d'administration.

Levée de la séance

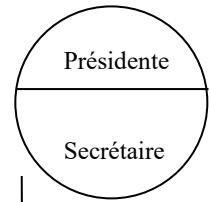
CA-25-05-294

M^{me} Anne Jourdain propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance à 20 h 18.

Présidente

Secrétaire générale

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**



Présidente
secrétaire

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**